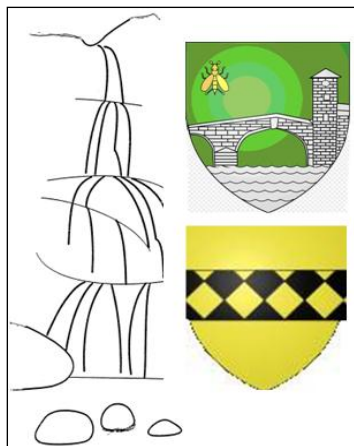


Le grand Montvertipontain n° 2

Pont de Montvert Sud Mont Lozère



Le conseil municipal

Alain Jaffard
Jean-Pierre Allier
Jean-Paul Velay
François Folcher
Dominique Molines
Michel Riou
Stéphan Maurin
Yves Commandré
Frédéric Folcher
Gilbert Roure
Matthias Cornevaux
Laurent Arbousset
François Begon
Nils Bjornson Langen
Catherine Blaclard
Patrick Brun
Michèle Buisson
Gilles Chabaliér
Paul Commandré
Albert Douchy
Christelle Folcher
Gilly Mc Hugo
Yves Elie Laurent
Marie Lion
Thierry Mazoyer
Daniel Molines
Yves Servièrre
Françoise Thys



Le Mot du Maire

Voilà un an que nos trois communes de Fraissinet de Lozère, Le Pont de Montvert et Saint Maurice de Ventalon ont décidé de fusionner pour créer « Pont de Montvert - Sud Mont Lozère ».

Depuis, l'équipe nouvellement constituée s'est mise au travail : un bureau municipal et un conseil municipal tous les mois, mutualisation et réorganisation des services administratifs, renégociation de nos contrats d'assurance, des tarifs du gaz, ainsi que toutes les charges communes. Aussi, il nous faut poursuivre dans ce travail de mutualisation, essence même de notre regroupement.

Un impact important en termes de fonctionnement : de 8 budgets antérieurs (budget principal pour 3 communes, celui de l'eau - assainissement et celui du CCAS pour Fraissinet et Le Pont, budget du SIVU de l'école de l'Estournal et enfin budget du SIVU des captages de Caguefer), nous sommes passés à 2 budgets seulement à établir et gérer.

Cette situation financière correcte nous permet de poursuivre un programme d'investissement ambitieux, avec des opérations sur les trois communes historiques. Nous avons maintenu des permanences dans les mairies de Fraissinet et St Maurice. Nous avons également poursuivi le travail avec la communauté de communes : après la gendarmerie, le presbytère de l'église réhabilité accueillera les locaux de la Poste au rez-de-chaussée et deux appartements locatifs (T3 et T4) à l'étage. Ces logements répondent à un vrai besoin sur notre nouvelle commune et ont d'ailleurs déjà trouvé preneur, avant même leur livraison.

L'année 2016 s'est éteinte. Elle restera marquée par la rénovation de la tour de l'horloge et la remise en service de sa cloche rythmant les journées pontoises.

Le conseil municipal et moi-même vous présenterons un bilan de 2016 et les perspectives pour 2017 lors d'une

Réunion publique et vœux de la municipalité

Samedi 28 janvier 2017 à 17h à la Maison du Mont-Lozère

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous souhaite une très bonne année 2017 : santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

Alain JAFFARD

Secrétariat Mairie Pont de Montvert - Tous les matins 9h-12h, Tél 04 34 09 06 10 - accueil@mairiepontdemontvert.fr
Secrétariat Mairie Fraissinet de Lozère - Vendredi 10h- 12h, Tél.04 66 45 88 39 mairie.fraissinetdelozere@laposte.net
Secrétariat de Mairie à Saint Maurice de Ventalon : Jeudi 10h -12h, Tél.04 66 45 82 01
Office de Tourisme 04 66 45 81 94 - Centre de Soins ADMR, Dr Leroy : 04 66 45 95 71
Maison des Services Au Public 04 34 09 06 14

Débat avec les habitants de la Brousse

sur le projet d'aménagement du village

Le conseil municipal avait invité les habitants de la Brousse à venir s'exprimer sur le projet d'aménagement du village de la Brousse, le 5 octobre à 14h en présence de Lozère Ingénierie.

Le maire délégué de Fraissinet de Lozère et les adjoints ont détaillé, en ouverture, les différentes étapes du projet qui consisteront à faciliter la vie des agriculteurs et le bien-être des habitants.

Lors de l'étude du Plan local d'Urbanisme (PLU), les agriculteurs ont demandé à pouvoir faire déboucher les chemins ruraux situés au nord du village, vers la voie communale de Palhasse. Ce projet de contournement a été étudié par Lozère Ingénierie et chacun a pu s'exprimer autour de ce projet. Des modifications ont été proposées pour impacter le moins possible les unités agricoles. Cette déviation, outre le fait qu'elle évitera de faire passer les camions et les tracteurs sur une route privée et par une cour privée, permettrait de réaliser les travaux dans les rues (enfouissement des réseaux secs et création d'un réseau d'eaux usées), sans trop de conséquences pour les habitants. Réalisation d'un gué, rénovation du four, rectification d'une rue et reprise des chemins ruraux environnants font aussi partie du programme qui s'étalera sur plusieurs années.

L'aire de covoiturage du Pont des Demoiselles est opérationnelle

C'est au carrefour des routes vers Florac, Mende, le Pré du Moulin et le Viala, que le Conseil Départemental a aménagé une aire de covoiturage après avoir pris l'attache de la commune. Avec 4 places, elle permettra de faciliter les déplacements collectifs vers Florac ou Mende par exemple. Déjà, on s'aperçoit de son utilité et plusieurs véhicules stationnés ont été observés.



En matière de mobilité durable, cette réalisation va être complétée par une borne de recharge pour les véhicules électriques, qui sera installée au-dessus du parking du temple. L'expérimentation d'une navette touristique entre Florac et le Mont Lozère, mise en place par le Conseil Départemental, a été, dès la première année, un succès.

Le nouveau bâtiment au col de Finiels a été équipé de 10 VTT AE (Vélo Tout Terrain à Assistance Electrique) et de nombreux touristes mais aussi des habitants permanents ont pu découvrir autrement le Mont Lozère.

Visite du SPANC à Racoules et Finialettes

Toute personne qui réalise un projet de construction ou de rénovation en secteur non desservi par un réseau collectif d'assainissement doit préalablement déposer une demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (dossier téléchargeable sur le site de notre communauté de communes ou en mairie) et le transmettre au Service Public d'Assainissement Non Collectif (**SPANC**), Communauté de Communes de Florac Sud Lozère, 22, Rue Julien Gruat, 48400 FLORAC (Tel 0642372457).

Le SPANC validera ou fera des préconisations, puis après sa réalisation viendra vérifier le dispositif mis en place. Ce même SPANC est chargé, tous les 5 ans, de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs existants.

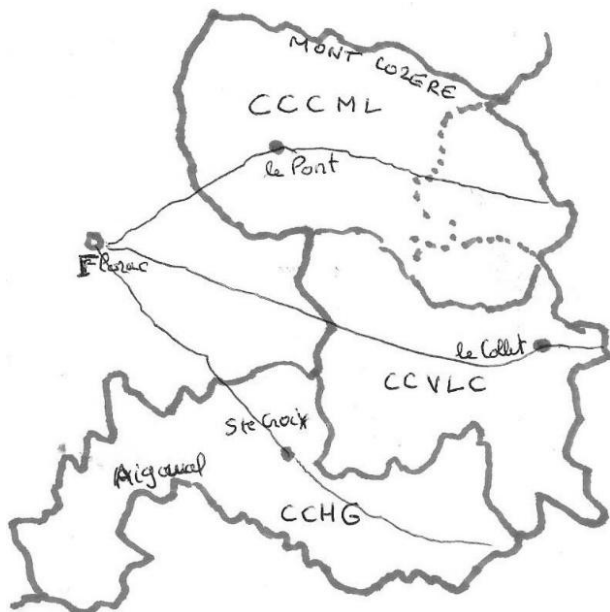
Le coût de ce service s'établit à 198 € TTC pour les permis de construire (double visite) et une cotisation annuelle de 20 € acquittée avec la facture d'eau.

Afin de travailler en concertation sur la situation des villages de Racoules et La Brousse, le responsable du SPANC, Monsieur Aménigan, est venu cet été, accompagné des élus, pour expliquer, collectivement, dans un premier temps puis individuellement, habitation par habitation, les solutions adaptées à chacun. Les habitants ont beaucoup apprécié cette visite et les conseils donnés par ce professionnel.

La Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère ...

C'est maintenant la fusion de ces 3 communautés de communes :

- *Vallée Longue et Calbertois en Cévennes* (Le Collet de Dèze, St Germain de Calberte, St Michel de Dèze, St Privat de Vallongue, St Martin de Boubaux, St Hilaire de Lavit, St Julien des Points, St André de Lancize),
- *Hauts Gardons* (St Etienne Vallée Française, Ste Croix Vallée Française, Moissac Vallée Française, St Martin de Lansuscle, Le Pompidou, Gabriac, Molezon, Bassurels),
- *Et la nôtre* (Pont de Montvert Sud Mont Lozère, Ventalon en Cévennes, Vialas).



Elle regroupe 5 171 habitants et 19 communes du Mont-Lozère à l'Aigoual via les basses vallées cévenoles. Si la nouvelle communauté de Communes garde le même nom que la nôtre, elle va, bien sûr, changer de logo, de siège social (Le Collet de Dèze).

Le personnel ne sera pas déplacé et le Pont de Montvert, Sainte Croix Vallée Française et le Collet de Dèze, se partageront les tâches administratives et techniques.

Le nouveau conseil comportera 29 conseillers (4 pour le Collet, 3 pour le Pont et St Etienne, 2 pour St Germain, Vialas et Ventalon) et 1 pour les 13 autres communes.

Le premier conseil a lieu le vendredi 6 janvier 2017 à 18h au Collet de Dèze pour l'élection du Président et de six vices-présidents qui animeront 6 commissions :

- *Économie (dont tourisme),*
- *Maisons des Services Au Public et communication,*
- *Culture, Enfance et Jeunesse,*

- *Cadre de vie, ordures ménagères, eau, assainissement,*
- *Développement territorial,*
- *Finances.*

L'Office de Tourisme du Pont de Montvert, classé 2 étoiles, aura 5 antennes avec des Bureaux de Tourisme à St Etienne, Ste Croix, St Germain, Le Collet et Vialas.

Pour remplacer Elodie Martin, qui est partie sur la commune de Vialas, nous avons recruté, depuis le 1^{er} novembre, Marianne Carreno, qui nous vient du Conseil Départemental de l'Ardèche. Merci Elodie pour tout le travail accompli. Bienvenue à Marianne.

AVICENNE : Accueil Véhiculé Itinérant en Cévennes, Quoi de 9 ?

Depuis début novembre une structure médico-sociale se déplace sur le territoire (pour le Pont de Montvert c'est le jeudi semaine impaire) avec pour objectif principal de permettre aux personnes les plus éloignées physiquement ou socialement des offres de services, d'avoir un accès facilité :

- à un accueil inconditionnel : écoute, information, orientation médicale et sociale,
- à un accompagnement pour faciliter l'accès à vos droits et services : domiciliation, logement, emploi, mobilité, nourriture, santé, ...
- à des conseils médicaux en prévention,
- à des animations médico-sociales collectives (celle organisée le 29 novembre avec pour thème "Journée du bien être : l'équilibre émotionnel" a réuni une vingtaine de personnes),
- à un moment chaleureux où prendre un café ou un thé, une douche, accéder à internet ou téléphoner, c'est aussi possible !

Mais qui sommes-nous ?

Créée en 1992, Quoi de 9 est une association d'utilité sociale qui a pour but de favoriser l'accès aux droits. En 1017 Avicenne est un Perse, écrivain, astronome et médecin itinérant. A partir de 2017 Avicenne devient un accueil médico-social itinérant en Cévennes. Le calendrier des permanences et des ateliers collectifs est disponible à la mairie, chez les professionnels de santé ou du social.

Réparations intempéries 2014



A l'automne 2014, un phénomène cévenol de grande intensité a touché le versant méditerranéen de la commune de St Maurice de Ventalon. Le bassin du Luech a été fortement impacté. La route du Villaret (St Maurice), seule desserte de ce hameau, a été coupée au niveau d'un passage busé, nécessitant l'aménagement d'un pont provisoire pour désenclaver les habitants. A chaque pluie importante, depuis deux ans, cet ouvrage provisoire était en partie emporté, imposant des poutres à l'agent communal pour permettre un minimum de circulation.

Après un travail de collaboration entre la commune, le Parc National des Cévennes, les différents services de la DDT, un nouveau passage, largement dimensionné, a été récemment réalisé. Des buses en béton de section carrée de 1,20m ont été mises en place, nécessitant de la part de l'entreprise Rouvière chargée des travaux, des moyens logistiques importants car le poids de chaque buse dépasse les six tonnes. Les difficultés d'accès ont imposé une livraison des matériaux en bordure de la route départementale avant l'acheminement, pièce par pièce, jusqu'au chantier.

S'il reste encore quelques travaux de réfection de la chaussée, le passage busé est fonctionnel et a parfaitement résisté au dernier épisode pluvieux. Une réalisation que l'on espère « durable », financée sur des crédits de catastrophe naturelle par le département, l'Etat, la Région et la commune.

Téléphonie mobile au Ventalon

Le relais du signal du Ventalon, à St Maurice, a été mis en service à la fin du mois de juin. Construit par l'opérateur Bouygues dans le cadre de la résorption de zone blanche pour la commune historique de St Maurice, il est ouvert aux deux autres opérateurs, Orange et SFR.

Le signal du Ventalon est un point culminant des Cévennes et le choix de ce site permet de dépasser largement le cahier des charges des relais destinés à la résorption des zones blanches en matière de téléphonie mobile. Les pentes sud du Mont Lozère, la vallée du Luech, les zones au sud du Ventalon et des parties de la Vallée Longue peuvent à présent bénéficier de la téléphonie GSM.

Il aura fallu du temps, la pression des élus locaux et de la Conseillère Départementale, la bonne volonté des uns et des autres entre la proposition de ce site et la mise en place des équipements. Les négociations ont été longues pour obtenir l'accord du PNC afin d'implanter un pylône de 18 mètres en ce point situé en zone cœur du Parc. L'investissement financier du département a été nécessaire pour enfouir des réseaux électriques le long de la draille depuis le col de La Croix de Berthel, jusqu'à un transformateur mis en discrétion à la lisière de la forêt de sapins proche du sommet. Les difficultés d'accès ont mis l'opérateur Bouygues dans l'obligation d'assembler les éléments du pylône au col de La Baraquette et d'assurer la mise en place, pièce par pièce, par hélicoptère ; une opération spectaculaire généralement réservée aux travaux en haute montagne.

Les conditions climatiques ont ralenti la mise en place des équipements. Il est en effet difficile d'accéder au sommet en véhicule lorsque pluie et neige sont de la partie. De même, il est souvent impossible de travailler en extérieur et en hauteur lorsque le vent souffle fort au sommet du ... Ventalon ! A ce propos, une interrogation est posée pour ce qui concerne les opérations de maintenance et les éventuels dépannages des installations lorsque les conditions climatiques seront difficiles... Cette question est d'actualité en ce moment puisque le relais est en panne depuis un mois à l'heure où est rédigé ce texte.

Le signal du Ventalon est actuellement équipé pour renvoyer la 2 G voix et la 3 G est annoncée dans un délai proche...

Les travaux de voirie réalisés

- VC4 entre Montgros et l'Hôpital (recalibrage en arène granitique). Travaux réalisés par l'entreprise Beau.
- Programme de voirie 2016.
- Acquisition voie communale de la Vayssière.
- Ponts de Camargue et la Vérié sur la VC1.
- Le pont le Villaret sur St Maurice de Ventalon.
- Réparation du Pont de Massufret (St Maurice de Ventalon) engagée mais a dû être interrompue en raison de la nécessité de déplacer un réseau électrique. Achèvement prévu au printemps 2017.
- Le Gué de la Brousse, (ci-dessous).



Les travaux urbains réalisés

- rénovation de la Tour de l'horloge,
- construction d'un WC public Place de l'église au Pont (en cours),
- enfouissement des réseaux à l'entrée de Fraissinet,
- aménagement de l'accès à la mairie de Fraissinet (en cours),
- Confortement du temple de Grizac.

Avec la communauté de communes :

- 2^{ème} tranche de la ZAE de Masméjean.

Une nouvelle installation à la maison médicale !

Depuis début Septembre, une ostéopathe a ouvert son cabinet au Pont de Montvert à la Maison Médicale, quartier de l'Estournal, le lundi, mercredi et vendredi. Elle reçoit les nourrissons, enfants et adultes, sur rendez-vous, au 06 59 55 07 21. Camille Véron, ostéopathe diplômée du Collège Ostéopathique Européen, travaille avec une approche biodynamique et psychosomatique. Ce travail en douceur vise à aider le patient à retrouver un équilibre, redonner de la mobilité aux zones de tension et optimiser ses capacités de régénération pour qu'il retrouve la santé.

Quand les habitants de Finialettes prennent les affaires en main

A Finialettes coulait une jolie fontaine. Oui mais ... elle avait besoin d'être rafraîchie. Les habitants sollicitèrent la commune pour son aménagement en proposant la « patche »: la commune achète les matériaux et nous faisons les travaux. Marché conclu : le 16 août, ciment, sable, pavé de granit..., tout le nécessaire était livré sur place. Le travail pouvait commencer. Et voilà le résultat !



L'UFC que Choisir au service des habitants

L'UFC que Choisir, association pour la défense des consommateurs, tiendra une permanence, le 1er et le 3ème mercredi du mois (jour de marché), à la salle du foyer logement du Pont de Montvert.

La première permanence a eu lieu le mercredi 4 Octobre 2016 de 9h30 à 12h00.

Astreinte déneigement

Secteur Pont de Montvert :

Responsables François Folcher Semaines 1, 3, 5, 7, 9, 11 (06 68 90 55 83) et Frédéric Folcher (06 64 36 24 35) Semaines 2, 4, 6, 8 et 10.

Secteur Fraissinet de Lozère : Gilbert Roure (06 63 21 85 21) ou Yves Commandré (06 89 27 24 84).

Secteur St Maurice/Ventalon : Jean-Paul Velay (06 87 49 38 52) ou Matthias Cornevaux (06 30 15 21 77).

Des Services à notre disposition

A l'Estournal



Le Centre de secours

Les pompiers volontaires de Pont de Montvert interviennent sur toute notre commune.

Tel 18 ou 04 66 45 82 18

Santé - maison médicale

Docteur Leroy le lundi, mercredi et vendredi.

Tel 06 58 04 32 57. Les autres jours, Dr Malherbes au Collet de Dèze Tel 04 66 31 74 69 ou 06 63 61 80 78

Centre de Soins infirmiers ADMR lundi 13h00-17h00, mardi 9h-12h, mercredi 9h-12h & 13h-17h, jeudi 9h-12h.

Tel 04 66 45 95 21 6 Hors ces heures 06 65 79 48 21

Osthéopathe D.O. : Camille Véron :

Sur RV Tel 06 59 55 07 21

Aide à Domicile ADMR la Pontoise

Contact Lucile Pantel (Pdt) Tel : 04 66 45 82 16, ou Gérard et Michèle Mersadier tel : 04 66 45 84 61

Pharmacie Blaclard Catherine Tel : 04 66 45 80 79

La gendarmerie du Pont de Montvert

Tel 17 ou Tel 04 66 45 80 02



La Déchetterie

Ouverte tous les mercredis et samedis de 8h30 à 12h + mercredi après-midi en été.

Points Tri à Masméjan, au Fageas (RD35-Route de la Brousse), au Pré du Moulin et au parking du Temple.

L'école :

4 classes, Directeur : David Chambon, Enseignantes : Amélie Maurin, Delphine Desnaud, Sophie Mercier, Perrine Jolion (complément temps partiel et direction), Catherine Maure (dispositif « plus de maîtres que de classes »). Cantine : Marylou Pantel, ATSEM : Delphine Ramdane, Céline Chardenon / Sandy Baccam, Garderie : Josette Mercier et Dyliana Ananieva, Temps d'Activités Périscolaires : Fanny Verbeke et nos associations.

Au rez de chaussée de la Mairie



Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et le jeudi de 14 h à 20 h, les lundis et mardis après-midis sur rendez-vous. La Mission Locale assure des permanences dans votre Maison de Services Au Public « Cévennes-Mont Lozère », rue du quai, 48220, Le Pont de Montvert Tél : 04 34 09 06 14 msp@cevennes-mont-lozere.fr



La Crèche Tournicoton (Association Trait d'Union)

Située à côté de la Maison de services au public, elle est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Tel : 04 66 31 47 04

La Bibliothèque Responsable Christiane Molines.

Heures d'ouverture :

Mercredi : 10h-12h30 et 14h-16h30

Jeudi : 16h-18h30

Vendredi : 16h-18h30

Samedi : 10h-12h30

Sur le Quai :

Office de Tourisme 04 66 45 81 94

Site : <http://cevennes-montlozere.com>

La Maison du Mont Lozère



Début 2014, lorsque le Conseil Municipal du Pont de Montvert allait être amené à se prononcer sur son adhésion à la charte du PNC, une des importantes pierres d'achoppement était le devenir de la présence du Parc sur le Pont ; aussi bien les équipes de gardes que ... l'Ecomusée. Oui, grande était notre crainte de voir cet équipement économique et touristique disparaître.

Depuis lors, la volonté de maintien de cette structure est affirmée. Le PNC et la commune ont conjointement décidé d'engager une réflexion sur l'évolution de ce bâtiment tant en termes de fonctionnalité et sécurité qu'en matière de scénographie pour le musée.

Un groupe de travail a donc été constitué fin 2015, réunissant le Parc et la Commune appuyés par le Conseil Départemental, la Communauté de communes, l'Office de Tourisme, le Comité départemental du tourisme, l'Entente Interdépartementale UNESCO et les associations locales (AMAC, Stevenson, Arbre aux Abeilles).

Objectif assigné : définir les besoins auxquels devrait répondre une Maison du Mont Lozère rénovée et sur ces bases, engager une étude de faisabilité.

Les besoins exprimés à l'issue du travail de groupe :

- un ensemble constitué d'un « espace Accueil, un espace Exposition temporaire et un musée du mont-Lozère », vitrine du territoire, du Parc national, de sa réserve de Biosphère et du bien UNESCO « Causses et Cévennes »,
- un espace activités culturelles,
- un espace réunion de groupe,
- un espace activités sportives en intérieur,
- un espace hébergement (Gîtes).

Sur ces bases-là, une consultation a été lancée afin de retenir une équipe de programmation et conception pour produire une étude en trois phases :

- diagnostic de l'existant et recherche des potentialités d'aménagement sur l'actuel bâtiment ou en d'autres espaces du village,
- proposition d'un programme et présentation de trois scénarios au stade esquisse,
- Approfondissement de l'étude du scénario retenu.

Avril 2016, c'est une équipe pilotée par le cabinet d'architecture Navetch qui engage l'étude.

- fin juin, l'étude diagnostique est terminée. Brièvement résumée : un bâtiment actuel architecturalement intéressant et aux fortes potentialités d'évolution, plusieurs sites potentiels pour répondre aux besoins (poste, ancienne gendarmerie,)
- novembre 2016 : le cabinet nous produit trois scénarios d'évolution :
 - * un scénario où l'on démolit le bâtiment actuel pour reconstruire,
 - * le bâtiment actuel est totalement réaménagé avec un transfert des gîtes communaux sur le site de l'actuelle poste,
 - * le bâtiment actuel est totalement réaménagé pour devenir un bâtiment entièrement communal. L'espace « accueil-vitrine du territoire-musée » étant reconstruit sur le site de l'actuelle poste en mutualisant espace et fonctions avec l'OT.

C'est ce troisième scénario qui tient la corde auprès du groupe de travail qui se réunit le 5 janvier afin d'entériner le choix et engager la poursuite des études.

Répondant aux attentes en termes de besoins, il présente entre autre l'avantage de se structurer en deux projets pouvant être portés par deux Maîtres d'Ouvrage distinct : Commune et Communauté de communes.

Nous nous proposons de faire, lors d'une réunion publique en amont de la cérémonie des vœux du samedi 28 janvier, une présentation plus détaillée de l'étude avec photos et documents à l'appui.

Alors rendez-vous le 28 janvier à 17h.

Fiscalité : ce qui va changer !

Nos trois communes historiques disposaient d'une fiscalité locale différente. Pour l'année 2016 les taux d'imposition de nos trois communes historiques ont été maintenus.

Taxe d'habitation : 8.16 FDL, 10.41 PDM, 9.48 SMV

Foncier Bâti : 6.27 FDL, 15.69 PDM, 8.96 SMV

F Non Bâti : 267.11 FDL, 268.16 PDM, 217.31 SMV

CFE : 23.78 FDL, 22.23 PDM, 20.28 SMV

Pour la CFE et le Foncier Non Bâti, les taux étant très proches entre nos trois communes, le taux commun applicable dès 2017 sera donc la moyenne pondérée des trois communes, soit environ 250 pour le FNB et 22 pour la CFE (Contribution Foncière des Entreprises).

En revanche, pour la taxe d'habitation et le Foncier Bâti, pour moduler les évolutions, les taux seront lissés sur 6 ans. Les taux moyens pondérés uniques atteints en 2023 seront de 9.73 pour la TH et 11.85 pour la TFB.

Pour la taxe d'aménagement, redevable lors de création de surface nouvelle, les taux municipaux étaient de 3% PDM, 2% FDL et pas de taxe à SMV. Le conseil a décidé d'homogénéiser la situation et a fixé le taux à 2% en 2017.

Pour l'eau et l'assainissement, nos tarifs sont très proches et seront communs en 2017.

Globalement, pour les trois communes Eau, Assainissement, Foncier Non Bâti, pas de grand changement dans les années à venir :

- pour Fraissinet, baisse de la CFE et augmentation progressive sur 6 ans de la taxe d'habitation et du Foncier Bâti ;
- pour Saint Maurice, baisse pour l'eau, augmentation de la taxe d'aménagement, du foncier non bâti, et de la CFE ; très légère hausse sur 6 ans pour la taxe d'habitation et le foncier bâti ;
- pour le Pont, baisse de la taxe d'aménagement et progressivement de la taxe d'habitation et du foncier bâti.

La cabane Bonnal fait peau neuve

Peut-être connaissez-vous la cabane Bonnal, sur la crête du Bougès, le long de l'actuel GR70 (chemin de Stevenson) : un refuge en bois construit dans les années 70 par un instituteur utopique Jacques Bonnal.

Ce lieu ouvert à tous a abrité, pour une heure ou une nuit de nombreuses personnes durant toutes ces années, familles, randonneurs, ramasseur de champignons, chasseurs, jeunes et vieux amoureux de ce coin de paradis.

Depuis 2012, l'association « les amis de la cabane Bonnal » s'est mobilisée pour redonner un coup de jeune à cette cabane qui était en mauvais état. Mais c'est là que ça se complique ; en effet ce refuge situé en pleine zone cœur du parc national des Cévennes n'a jamais fait l'objet d'un permis de construire et ne rentrait dans aucune case administrative. De plus, cette cabane est située sur le territoire de la commune du Pont de Montvert mais sur le sectionnal de Mijavols (St Julien d'Arpaon).

Plusieurs permis sont déposés pour régulariser la situation. Estimant que cette cabane fait partie du paysage, du patrimoine, la mairie du Pont de Montvert se mobilise avec l'appui du Parc. Les réunions et négociations s'enchaînent avec les services de l'État *jusqu'à* la sous-préfecture. Finalement, grâce à l'appui de la Mairie du Pont et du Parc National, grâce à l'accord trouvé avec le groupement pastoral de Mijavols et à l'avis favorable du maire de St Julien, c'est sous le statut de cabane pastorale que l'association obtient un permis de construire pour cette construction. Le projet de reconstruction peut enfin aboutir après plus d'un an de parcours administratif.

Aujourd'hui la cabane Bonnal est complètement rénovée grâce à l'action et au financement bénévole. Toujours ouverte à tous, venez la redécouvrir, un lieu idéal pour un pique-nique entre amis ou en famille par une belle journée ensoleillée.

Pour y aller, garez-vous au col du Sapet, comptez 20 min de marche en remontant le GR70 vers le signal du Bougès.



Avant et après

Du côté des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations de la commune. Dans ce numéro, parole au foot et au yoga.

Les équipes jeunes du FSL au stade des Lumières !

Qui n'a pas rêvé de voir évoluer Lacazette, Valbuena, Lopes ou Fékir ? Qui n'a pas souhaité entrer dans un magnifique stade où l'ambiance est « bon enfant » ? Ce rêve est devenu réalité, ce mercredi 20 décembre, pour les jeunes du FSL. A l'initiative du secrétaire général du club, Jérôme Bressieux, un déplacement a été organisé de Florac afin de se rendre au stade des Lumières, pour assister à un match de ligue 1 opposant Lyon à l'équipe d'Angers. Les footballeurs pontois, barrois, quézacois, floracois et autres ont pu vivre un instant magique en regardant évoluer sous leurs yeux, leurs idoles du ballon rond. Tout ceci a pu être possible grâce au concours conjoint du club Football Sud Lozère et des Contrats Educatifs Locaux gérés par les communautés de Communes Florac Sud Lozère et des Cévennes au Mont-Lozère qui financent de tels projets. Plus de 40 jeunes, âgés de 6 à 16 ans, accompagnés d'une dizaine d'éducateurs, ont donc fait le déplacement dans la région lyonnaise. Grâce à la gentillesse et au dévouement de JF Martin, dirigeant bénévole du FSL, toute cette jeunesse a pu être transportée en bus afin de limiter le coût du transport. On ne peut que féliciter ce genre d'initiatives qui permet à un maximum de jeunes de s'ouvrir sur le monde extérieur, de vivre une fabuleuse expérience de camaraderie et de fédérer un club autour de valeurs importantes en particulier « le vivre ensemble ». Des remerciements réitérés pour Jérôme, JF, les dirigeants et les éducateurs du FSL qui ont bien voulu organiser et encadrer cette sortie.



Le Yoga débarque au Pont de Montvert

Et bien c'est parti ! Depuis début octobre, le yoga est arrivé au Pont de Montvert. Pascale Lefebvre anime des séances tous les mercredis de 18h30 à 20h à la salle du foyer logement. Le Hatha yoga nous propose d'aller à la rencontre de nous-mêmes par l'exploration consciente de notre corps. Ainsi, nous développons nos capacités corporelles, énergétiques et psychiques pour un mieux-être au quotidien.

Pour le moment, il y a beaucoup de motivation et seulement 14 places ! Une séance supplémentaire vient d'être mise en place le jeudi à midi.

Une structure sportive bientôt au Pont !

Conformément aux engagements pris par la commune lorsque la municipalité avait interdit l'accès de la nouvelle cour de récréation à l'école de l'Estournal pour des raisons de sécurité aux jeunes de la commune, le conseil municipal a travaillé depuis quelque temps déjà à la mise en place d'une aire de jeux (multisports) en faveur de notre jeunesse. A travers la commission sport, les jeunes s'étaient exprimés sur leurs souhaits en matière d'espace dédié aux sports et aux loisirs sur notre territoire. Avec des aides du Département, de la Région et de l'Etat, la municipalité peut espérer des subventions à hauteur de 80 % pour un projet évalué à environ 57 000 € HT. La mise en place d'une structure sportive appelée « city sport » permettra aux personnes de tous âges de s'adonner à leurs pratiques favorites ! Cette structure en gazon synthétique de 24mX12m, qui devrait voir le jour « aux anciens terrains de tennis », contribuera à créer un lieu de rassemblement pour la jeunesse pontoise et sera un atout supplémentaire pour les estivants, notamment ceux qui fréquentent notre camping municipal. Désormais, le conseil municipal travaille sur le montage financier. Lors de notre prochain bulletin municipal, nous évoquerons plus précisément ce magnifique projet sportif.



Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Le CLIC, service du Conseil Départemental de La Lozère, a organisé en partenariat avec la bibliothèque de Pont de Montvert et les associations d'aides aux personnes des rencontres à destination des personnes âgées dépendantes et de leur entourage.



3 rencontres "vivre ensemble le vieillissement" ont été faites autour du conte avec l'intervention de Katrin'Maure, conteuse ; le 28 juin, solitude et dépendance, le 29 septembre, la mémoire, le 7 décembre, la rencontre était intergénérationnelle, un moment de partage et de convivialité autour de contes de Noël.

Nous pouvons parler "d'objectif gagné" puisque à l'issue de cette rencontre, les enfants ont émis l'idée de se retrouver le 31 décembre à la bibliothèque pour un nouveau moment de partage. Une fin d'année réussie autour du conte, des jeux et pour finir une soupe



Nous souhaitons vivement accueillir plus de personnes. Nous renouvelons donc notre disponibilité pour aller vous chercher. Nous espérons que l'arrivée des beaux jours au printemps vous donnera l'envie de nous rejoindre lors des prochaines rencontres qui seront organisées par la bibliothèque, afin de partager un moment convivial.

Nous ne manquerons pas de vous en avertir.

Marina passe la main ...

à Laurent et Jean-Sébastien

Samedi 31 décembre 2016, la population du Pont de Montvert a rendu un hommage émouvant à Marina Folcher qui quittait son épicerie, après 24 ans de bons et loyaux services.

Gentillesse, dévouement, disponibilité, accueil, sont autant de mots pour désigner la personnalité de Marina, qui représentera encore longtemps, l'image d'un service de proximité.

Mais la relève assurée par Laurent et Jean-Sébastien est déjà effective, puisque ces derniers ont repris « l'Épice Riz Idée Hall », nouveau nom donné à la boutique, le 2 janvier 2017, pour leur plus grande joie. Venu du Vaucluse et voulant se rapprocher de leurs origines (langonaises pour Laurent), à la recherche d'un commerce en milieu rural, ils ont trouvé en Marina et Claude Folcher, les personnes idéales pour réaliser leur rêve.

Ils se disent ravis de l'accueil de la population et souhaitent s'intégrer le plus rapidement possible.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Marina et Claude ont tenu à remercier les personnes présentes, lors de ces adieux, avec ces quelques mots : *« Nous avons été particulièrement touchés par toutes les marques d'attention que vous nous avez témoignées en cette fin de matinée du 31 décembre 2016.*

Nous vous remercions chaleureusement de ces gestes d'amitié et de générosité qui nous ont émus aux larmes !

A vous tous, clients d'un jour ou de toujours, nous adressons nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2017. »

